

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.)

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle que, par délibération en date du 17 avril 2014 et conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a élu, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres. La liste « *Union citoyenne pour Landivisiau* » a obtenu 1 siège.

CONSIDERANT que le siège du titulaire est devenu vacant et que Monsieur Dominique UGUEN a été installé en tant que Conseiller municipal de ladite liste,

il est proposé au Conseil municipal d'élire Monsieur Dominique UGUEN en tant que membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres.

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

ELIT Monsieur Dominique UGUEN, Conseiller municipal, membre titulaire de la commission d'appel d'offres :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Laurence CLAISSE, Présidente de droit	
Jean-Luc MICHEL	Yvan MORRY
Louis SALIOU	Yvon BALANANT
Nadine ABAZIOU	Yvon LE BRAS
Roger DERRIEN	Sébastien JEZEQUEL
Dominique UGUEN	Jean-René KERRIEN

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 28 février 2019

**Le Maire,
Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 13.03.2019

Et de la publication, le 13.03.2019

Fait à Landivisiau, le 13.03.2019

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL